

La démarche que vient de faire la cour de Bourges est un symptôme de faiblesse. Le prétendant, qui dans son langage et dans sa conduite ne fait qu'imiter le prétendant d'une nation étrangère par cette risible abdication, abandonne une grande partie de ses prétentions exorbitantes, descend détrompé de la hauteur de ces illusions, tend la main en suppliant; et celui qui auparavant aspirait à imposer des conditions et des lois, aujourd'hui prie et sollicite! Quel changement! Nous qui, dans le moment des plus grandes tribulations de la bonne cause, n'avons jamais douté de son triomphe, nous qui n'avons jamais perdu notre confiance dans l'avenir de la cause libérale, nous conservons cet espoir plus complet encore, aujourd'hui que le parti carliste reconnaît sa faiblesse et tente une transaction impossible.

Ce trait de finesse aurait pu réussir lorsque l'éveil n'avait pas été donné à ceux que l'on cherche à séduire et à faire tomber dans le piège, mais non pas lorsque la nation a les yeux ouverts sur ses intérêts; non pas lorsque tout le monde sait ce que signifie cette prétendue alliance. Nous souhaitons que la faible fraction du parti carliste encore dissidente revienne faire partie de la nation espagnole sous le sceptre d'Isabelle II et sous l'empire de la constitution.

Cette réconciliation est réalisable, et nous la désirons; mais ce que nous ne concevons pas, ce que le parti libéral sans exception ne comprend point, c'est que deux principes qui s'excluent mutuellement, c'est que l'usurpation et la légitimité, la liberté et le despotisme, s'amalgament et vivent dans une union paisible et agréable. Les hommes de toutes les nuances politiques qui ont soutenu les droits incontestables de la reine et les réformes ne sont pas si simples que de mettre en un péril imminent une cause qui est aujourd'hui à l'abri de toute espèce d'éventualité.

Nous avons reçu ce soir par voie extraordinaire les journaux de Madrid du 3 juin, qui sont pour ainsi dire exclusivement occupés de l'abdication de D. Carlos.

El Herald se prononce de nouveau et aussi vivement contre tout projet de mariage entre la reine Isabelle II et le fils de D. Carlos. Il prétend que cette union amènerait la ruine complète des institutions libérales, et serait en dernier lieu la triomphe du despotisme le plus aveugle et le plus intolérable.

El Castellano exprime son opinion sur l'abdication de don Carlos, dans les termes suivants: « Cette abdication n'a par elle-même aucune valeur; mais elle signifie du moins que la famille des Bourbons et le parti carliste ne renoncent pas à leur plan de domination. Le nouveau monarque publiera aussi son manifeste: c'est dans l'ordre. Puis des tentatives seront faites pour rallumer la guerre civile. Nous engageons le gouvernement à se tenir sur le qui vive et à ne pas se laisser surprendre.

Le gouvernement connaît son devoir: il espère que le patriotisme espagnol saura déjouer les menées des ennemis de l'ordre.

Les rapports reçus des provinces basques s'accroissent à dire que la tranquillité y est d'autant plus sûrement établie que chacun s'occupe d'opérations industrielles et commerciales: ce que l'on désire avant tout, c'est la consolidation de l'ordre de choses; toute combinaison qui pourrait être marquée au coin de la réaction ou faire craindre un retour à des idées extrêmes en politique, alarmerait les habitants de ces provinces. Un pays ainsi disposé moralement n'offre aucune chance de succès aux esprits bouillants et turbulents.

Le bruit court que le gouvernement a envoyé son ultimatum à Rome. M. Castillo y Ayensa aurait reçu, dit-on, des instructions pour déclarer à la cour de Rome que son gouvernement lui donnerait huit jours pour délibérer sur les nouvelles bases de cet ultimatum. A l'expiration de ce délai, M. Castillo y Ayensa devait demander ses passeports, si le résultat de ces délibérations n'était pas favorable aux vues du gouvernement. Le départ de dépêches pour Rome est certain, mais nous doutons que le gouvernement ait prescrit à son représentant à Rome des formes aussi acerbes.

encore l'indication suivante était-elle énoncée sous la forme du doute), la note secrète supposait que Mlle de Cardoville avait accordé une entrevue à Djalma; le fait était faux. L'on saura plus tard la cause qui avait pu accorder ce soupçon; loin de là, Mlle de Cardoville trouvait à peine dans la préoccupation des grands intérêts de famille dont on a parlé une distraction passagère au faîte de l'amour qui la minait sourdement, et qu'elle se reprochait avec tant d'amertume.

Le matin même de ce jour où Adrienne, apprenant enfin la demeure de la Mayeux, venait l'arracher si miraculeusement à la mort, Agricole Baudoin se trouvant à ce moment à l'hôtel de Cardoville, pour y conférer au sujet de M. François Hardy, avait supplié Adrienne de lui permettre de l'accompagner rue Clovis, et tous deux s'y étaient rendus en hâte.

Ainsi, cette fois encore, noble spectacle, touchant symbole... Mlle de Cardoville et la Mayeux, les deux extrêmes de la chaîne sociale, se touchaient et se confondaient dans une attendrissante égalité... car l'ouvrière et la patriote se valaient par l'intelligence, par l'âme et par le cœur, elles se valaient encore parce que celle-ci était un idéal de richesse, de grâce et de beauté... celle-là un idéal de résignation et de malheur immérité; hélas! le malheur souffert avec courage et dignité, n'a-t-il pas aussi son auréole?

La Mayeux étendue sur le paillasson paraissait si faible que lors même qu'Agri-col n'eût pas été retenu au répondeur de la maison, auprès de Céphise, alors expirante d'une mort brève, Mlle de Cardoville eût encore attendu quelque temps avant d'engager la Mayeux à se lever et à descendre jusqu'à sa voiture.

Grâce à la présence d'esprit et au pieux mensonge d'Adrienne, l'ouvrière était persuadée que Céphise avait pu être transportée dans une ambulance voisine, où on lui donnait les soins nécessaires, et qui semblait devoir être couronnée de succès. Les facultés de la Mayeux ne se réveillaient pour ainsi dire que peu à peu de leur engourdissement, elle avait d'abord accepté cette fable sans le moindre soupçon, ignorant aussi qu'Agri-col eût accompagné Mlle de Cardoville.

— Et c'est à vous, Mademoiselle, que Céphise et moi, lorsque la Mayeux était la Mayeux, nous mélangions et touchant visage tourné vers Adrienne, — vous, agenouillée dans cette inébranlable... auprès de ce lit de misère... où ma sœur et moi nous nous sommes vainement... vous me l'assurez, n'est-ce pas, Mademoiselle... à été comme moi secourue à temps?

— Oui, rassurez-vous, tout à l'heure, on est venu m'annoncer qu'elle avait repris ses sens.

— Et on lui a dit que je vivais... n'est-ce pas, Mademoiselle? Sans cela, elle regretterait peut-être de m'avoir vue.

— Soyez tranquille, chère enfant, — dit Adrienne, en serrant les mains de la Mayeux entre les siennes, et attachant sur elle ses yeux humides de larmes. — On a dit tout ce qu'il fallait dire. Ne vous inquiétez pas, ne songez qu'à revenir à la vie et, je l'espère, au bonheur... que jusqu'à présent vous avez si peu connu, pauvre petite.

— Que de bontés, mademoiselle!... après une suite de abus vous... quand vous devez me croire si ingrate!

— Tout à l'heure, lorsque vous serez moins faible... je vous dirai bien des choses... qui maintenant fatigueraient peut-être trop votre attention; mais comment vous trouvez-vous?

Nouvelles de Suisse.

Le gouvernement de Lucerne désavoue fortement dans une lettre écrite au directoire, sous la date du 2 juin, toute intention de révolutionner le Freiamt argovien au moyen de corps-francs. D'un autre côté, suivant les lettres particulières qui nous parviennent de Berne à la date du 5 juin, le conseil d'état de ce canton avait reçu du gouvernement argovien la nouvelle que ce gouvernement était en possession de preuves positives constatant: 1° le plan d'un très-prochain soulèvement dans les bailliages libres; 2° la coopération effective de quelques milliers de Lucernois; 3° des ramifications dans d'autres cantons ultramontains. Les autorités argoviennes ont, en conséquence, mis de piquet, à la date du 3 juin, toutes les troupes d'élite et la réserve des contrées protestantes du canton d'Argovie et des districts catholiques non fanatisés. Quant au gouvernement bernois, il s'est borné à réitérer au gouvernement d'Argovie l'assurance qu'il était prêt, au premier appel, à faire marcher 16,000 hommes à son secours, et même le double si le besoin l'exigeait. Du reste, les émigrations causées par la perspective de nouveaux et sanglants conflits politiques, devenaient toujours plus nombreuses dans les communes argoviennes limitrophes du canton de Lucerne, tant l'idée d'une agression avait pénétré profondément dans les esprits.

Le nouveau grand-conseil de Saint-Gall s'est constitué, et les partis se balancent tellement dans ce corps, que la nomination d'un président est devenue impossible; dans six tours de scrutin 74 voix se sont continuellement portées sur le candidat libéral, et 74 sur le candidat ultramontain. Le conseil d'état n'en a pas moins préparé un préavis tendant à ce que le canton de Saint-Gall se joigne, à la prochaine diète, aux états qui ont pour instruction de voter l'expulsion complète des jésuites de la Suisse. Le canton de Saint-Gall compte trois cinquièmes de catholiques.

Oberland est devenu le siège principal du radicalisme dans le canton de Berne. La petite ville de Thouna, dans ces temps de crise, l'aspect d'un club révolutionnaire en permanence. Cela pourrait finir par rendre le séjour de cette contrée peu agréable aux étrangers qui y ont afflué jusqu'à présent dans la belle saison. Cette année-ci, pour la première fois des étrangers ont essayé quelques désagréments dans divers cantons de la Suisse à l'occasion de nos troubles. Des voyageurs, parmi lesquels on cite un Français de distinction, M. le comte de G..., se sont vus forcés, pour leur tranquillité personnelle, de revêtir le brassard fédéral et de fraterniser extérieurement avec les corps-francs qu'ils rencontraient sur leur passage. Ailleurs, par des motifs différents, des commerçants français honorablement connus en Suisse, se sont vu éconduire comme suspect. Par un calcul peu adroit, beaucoup d'aubergistes se sont faits hommes de parti, et varient les formes de leur accueil selon les opinions présumées de leurs hôtes. Les auteurs d'itinéraires avaient entièrement omis jusqu'à ce jour de classer nos auberges sous le point de vue politique; c'est désormais une importante lacune à remplir dans le Guide des Voyageurs en Suisse.

Nouvelles de France.

Paris, 9 juin.

La chambre des députés a commencé aujourd'hui la discussion du budget des dépenses de 1846.

M. Chapuy Montlaville a parlé des devoirs des classes laborieuses envers le gouvernement et des devoirs du gouvernement envers les mêmes classes.

M. Ducos demande à la chambre la permission de l'entretenir, à propos du budget. L'orateur signale dès l'abord l'accroissement des dépenses. La dette flottante semble aux ministres une sorte de capharnaüm où vont s'abîmer tous leurs excédans de crédits. Cette dette s'élevait dès 1840 à 256 millions, c'était le résultat des découverts du passé. En est-elle restée là?

je vous dirai tout... et, j'en suis sûr, vous-aurez-pitié de Céphise, n'est-ce pas, Mademoiselle?

— Comptez toujours sur moi, mon enfant, — répondit Adrienne en dissimulant son pénible embarras; — vous le savez, je m'intéresse à tout ce qui vous intéresse... Mais, dites-moi, — ajouta Mlle de Cardoville d'une voix émue, — avant de prendre cette résolution désespérée, vous m'avez écrit, n'est-ce pas?

— Oui, Mademoiselle.

— Hélas! — reprit tristement Adrienne, — en ne recevant pas de réponse de moi, combien vous avez dû me trouver oublieuse... cruellement oubliée!

— Oh! jamais je ne vous ai accusée, Mademoiselle; ma pauvre sœur vous le dira. Je vous ai été reconnaissante jusqu'à la fin.

— Je vous crois, je connais votre cœur; mais enfin... mon silence... comment donc pouviez-vous l'expliquer?

— Je vous ai eue justement blessée de mon brusque départ; Mademoiselle...

— Moi... blessée! Hélas! votre lettre... je ne l'ai pas reçue!

— Et pourtant vous savez que je vous l'ai adressée, Mademoiselle?

— Oui, ma pauvre amie, je sais encore que vous l'avez écrite chez mon portier; malheureusement il a remis votre lettre à une de mes femmes nommée Florine, en lui disant que cette lettre venait de vous.

— Mlle Florine! cette jeune personne si bonne pour moi?

— Florine me trompait indignement; vendue à mes ennemis elle leur servait d'espion.

— Elle!... Mon Dieu! — s'écria la Mayeux. — Est-il possible!

— Elle-même, — répondit amèrement Adrienne; — mais il faut, après tout, la plaindre autant que la haïr; elle était forcée d'obéir à une nécessité terrible, et ses aveux, son repentir, lui ont assuré mon pardon avant sa mort.

— Morte aussi, elle... si jeune!... si belle!

— Malgré ses torts, sa fin m'a profondément émue; car elle a avoué ses fautes avec des regrets déchirans. Parmi ses aveux, elle m'a dit avoir intercepté une lettre, dans laquelle elle vous me demandez une entrevue qui pouvait sauver la vie de votre sœur.

Cela est vrai, Mademoiselle... Tels étaient les termes de ma lettre; mais quel intérêt avait-elle à vous la cacher?

— On craignait de vous voir revenir auprès de moi; non bon ange gardien, vous m'aimiez si tendrement... Mais ne craignez point redouté votre fidèle affection, merveilleusement servie par l'admirable instinct de votre cœur... Ah! j'en oublierai jamais combien était méritée l'horreur que vous inspirait un misérable que je défendais contre vos soupçons.

— Monsieur Rodin? — dit la Mayeux en frémissant.

— Oui... — répondit Adrienne; — mais ne parlez pas maintenant de ces gens-là... Leur odieux souvenir gênerait la joie que j'éprouve à vous voir renaître... car votre voix est moins faible, vos joues se colorent un peu. Dieu soit béni; je suis si heureux de vous retrouver!... Si vous saviez tout ce que j'espère, tout ce que j'attends de notre réunion, car nous ne nous quitterons plus, n'est-ce pas? Oh! promettez-le moi... au nom de notre amitié.

— Moi... Mademoiselle... votre amie! — dit la Mayeux en baissant timidement les yeux.

— Il y a quelques jours, avant votre départ de chez moi, ne vous appellez-je pas mon amie, ma sœur? Qu'y a-t-il de changé? rien... rien... — ajouta Mlle de Cardoville avec un profond attendrissement; — on dirait, au contraire,

Non: aujourd'hui, la dette flottante est de 624 millions. Cette situation financière est inquiétante. Que faudrait-il pour sortir? Il faudrait que de nouveaux découverts ne s'ajoutassent pas aux anciens; les circonstances sont-elles favorables? L'impôt produit, chaque année, au-delà des prévisions du budget. La rente 5 p. c. restée au-dessus du pair, permet de disposer de l'amortissement. Mais les tendances du gouvernement à accroître les dépenses dans une proportion encore grande, ne lui permettent pas d'attendre le mouvement des recettes; il épuise toutes ces sources de prospérité, promesse d'un équilibre du budget n'est plus qu'une forme.

Les dépenses ont atteint leur dernière limite, suivant l'attente; déjà le présent anticipe sur l'avenir. On est effrayé des conséquences que peut entraîner une pareille situation. Il y a une crise financière, d'une guerre, pour produire de grands maux et une perturbation générale.

M. le marquis de Larochejaquelein est affecté d'une tristesse douloureuse à l'aspect des intérêts égoïstes qui se sont emparés des esprits. L'opinion publique semble abdiquer, et ne se soucie plus des intérêts moraux et politiques. Les choses venues au point de faire désespérer de l'avenir et de toutes les illusions. La cause du mal se trouve dans l'absence toute direction gouvernementale; elle se trouve dans les fautes et dans les moyens et l'influence qu'il donne à l'administration.

M. Guizot a interpellé le ministre des finances sur la question du remboursement pour l'année prochaine.

Il a recherché quelles seraient les conséquences moins prochaines du vote négatif de la chambre des députés; il demande si le gouvernement persistait à présenter, l'année prochaine, un projet de remboursement de la rente 5 p. c.

M. le ministre des finances a répondu que son opinion n'avait pas changé sur la possibilité d'effectuer cette mesure l'année prochaine; mais il a ajouté qu'il parlait en son nom personnel au nom du gouvernement.

La séance continuait au départ du courrier.

On lit dans le Siècle :

« Nous avons donné une appréciation sommaire du traité de commerce par les feuilles anglaises. Le gouvernement, par l'organe de M. Guizot, en général on avait mal interprété certains articles de la nouvelle. Nous sommes tout disposés à accepter, si elles sont valables, les modifications promises par le gouvernement, notamment sur l'art. 8, la vérification des pavillons. Dans des questions aussi graves, ce n'est pas l'esprit de parti que nous consultons. Si le traité du 29 mai satisfait l'opinion nationale et restitue à notre commerce la sécurité que les conventions de 1831 et 33 lui avaient enlevée, nous le recevons avec joie, sans nous occuper de cette considération que c'est M. Guizot qui le présente.

« Mais sous toutes réserves de notre droit d'examen, il convient de remarquer, dès à présent, que si le nouveau traité vaut mieux que les conventions qu'il remplace, l'honneur en appartient à l'opposition, qui a obtenu la ratification du traité de décembre 1841 et fait enjoindre par le cabinet de négocier pour l'abolition du droit de visite. M. Guizot fait alors que toute négociation dans ce sens aboutirait nécessairement à une faiblesse ou à une fuite. S'il n'en a pas été ainsi, c'est évidemment le cabinet du 29 octobre s'est présenté devant le cabinet de Londres ou pour mieux dire poussé par un vote unanime du parlement. »

Voici la réponse que l'organe de l'opposition s'attache à donner au *Globe* :

Après le succès, les fuyards ont toujours gagné la victoire. Le droit de visite est abrogé; l'honneur en appartient à l'opposition! Le *Siècle* a bien vite oublié que l'opposition, dans les nuances, M. le comte Molé, comme M. Billault, que l'Angleterre ne consentirait jamais à l'abrogation du droit de visite. Je me range parmi les incrédules, disait M. Molé au commencement de la session; je n'ose pas en dire autant de la commission (M. le duc de Broglie et M. le docteur de la Rochelle) déclare qu'il y a quelque chose de meilleur que le droit de visite, disait M. Billault, il y a cinq mois.

L'opposition, en tenant ce langage, était de bonne foi; elle était convaincue que la négociation relative au droit de visite n'aboutirait pas, et c'était précisément parce qu'elle n'aboutirait pas, que M. Guizot ne réussissait pas, qu'elle avait fait de la France cette grande affaire, qui aurait pu compromettre

qu'un fatal rapprochement dans nos positions me rend votre amitié... plus précieuse encore;... et elle m'est acquise, n'est-ce pas? ne relâchez pas, j'ai tant besoin d'un ami.

— Vous... Mademoiselle... vous auriez besoin de l'amitié d'une créature comme moi?

— Oui, — répondit Adrienne en regardant la Mayeux avec une expression de douleur navrante, — et, bien plus, vous êtes peut-être la seule à qui je pourrais, à qui j'oserais confier des chagrins... bien amers.

Et les joues de Mlle de Cardoville se colorèrent vivement.

— Et qui me mérite une pareille marque de confiance, Mademoiselle?

— La délicatesse de votre cœur, la pureté de votre caractère, — dit la Mayeux, — et l'absence de toute ambition.

— Adrienne avec une légère hésitation... puis, vous êtes femme... certains, mieux que personne, vous savez ce que je dois vous dire.

— Vous plaignez... Mademoiselle... de la Mayeux, dont l'étonnement mentait encore, — moi, vous si grande dans ce qui est si envieux... moi et elle si infime, je pourrais vous plaindre?

— Dites, ma pauvre amie, — reprit Adrienne, après quelques instants de silence, — les douleurs les plus poignantes ne sont-elles pas celles que l'on avoue à personne de crainte de se taillir ou du mépris... Comment donc demander de l'intérêt ou de la pitié pour des souffrances que l'on n'ose avouer à soi-même, parce qu'on en rougit à ses propres yeux?

La Mayeux pouvait à peine croire qu'elle entendait; sa confiance en elle-même, éprouvée un amour malheureux, qu'elle n'aurait pas pu supporter, elle ne pouvait admettre une supposition aussi absurde; elle se sentait à son aise à cause de l'absence de l'adrienne, elle se sentait en songeant à son fatal amour pour Agricole.

— Oh! oui, Mademoiselle, une peine dont on a honte... elle doit être... Oh! bien affreux!

— Mais aussi quel bonheur de rencontrer, non seulement un être noble pour vous inspirer une confiance entière, mais encore un être capable de vous offrir pitié, appui, conseil, — ajouta Mlle de Cardoville en regardant attentivement la Mayeux; — si vous étiez accablée par une de ces souffrances que l'on ne peut pas partager, bien heureuse, bien heureuse de trouver une amie avec laquelle vous pourriez épancher vos chagrins et les alléger de moitié.

— Pour la première fois de sa vie, la Mayeux regarda Mlle de Cardoville avec un sentiment de défiance et de tristesse.

Les dernières paroles de la jeune fille lui semblaient signifier qu'elle doutait elle-même de son secret, — se dit la Mayeux; — mais son cœur est tombé entre ses mains; elle connaît mon amour pour Agricole, elle ne peut pas le cacher; elle connaît mon amour pour Agricole, elle ne peut pas le cacher; elle connaît mon amour pour Agricole, elle ne peut pas le cacher.

— confidences afin de s'assurer si elle est bien informée. — Ces pensées se soulevaient dans l'âme de la Mayeux avec une violence ou ingrat contre sa bienfaitrice, mais le cœur de l'informelle était si oppressé par l'ambiguïté de l'adrienne, d'une si douloureuse susceptibilité, que son funeste amour, que, malgré sa profonde et sa tendre maîtrise, elle souffrait cruellement en la croyant maîtresse de son secret.

de l'Europe, si M. Guizot ne l'avait conduite avec autant de prudence et d'habileté. L'opposition a toléré le droit de visite pendant plusieurs années, sans se donner le moins du monde que l'exercice de ce droit pût compromettre la dignité et la puissance nationales. Dans la pensée de l'opposition, le droit de visite était donc qu'une machine de guerre dirigée contre le cabinet. L'opposition était donc de très-bonne foi quand elle déclarait que la négociation échouerait; si elle avait cru le contraire, elle se fût bien gardée de préparer une victoire à M. Guizot.

Au lieu de reconnaître franchement que l'opposition s'était trompée, le *Siccle* a trouvé plus commode de s'attribuer l'honneur des actes de M. Guizot, ce qui prouve tout au moins que M. Guizot, de l'aveu du *Siccle* lui-même, a fait quelque chose d'honorable, quelque chose que l'opposition trouve digne d'elle jusqu'à elle veut se l'attribuer. Eh! quoi, vous n'avez cessé de planer vos funestes pronostics, comme des corneilles de malheur, sur les négociations entamées, vous n'avez cessé de parler en sceptique, de la cordiale entente appliquée à la question du droit de visite, et vous voulez vous attribuer l'honneur du succès! Par ma foi, cela est bouffon! Le *Siccle* se faisant un honneur de l'abrogation du droit de visite ressemble à Caligula portant des coquilles de l'Armorique. L'empereur romain et M. Chambolle étaient deux vainqueurs du même accabit.

On lit également dans le *Globe*:
Le *Quotidienne* et la *Gazette* nous jettent à la tête la fidélité de M. le vicomte de Châteaubriand. Ces deux journaux jouent le rôle de l'ours dans la fable de l'amateur des jardins. Ils forment le public à se souvenir qu'en 1804, M. le vicomte de Châteaubriand a accepté une ambassade de Napoléon. En acceptant cette ambassade et en prêtant serment au *Corse*, M. de Châteaubriand était-il fidèle aux Bourbons? Lorsque M. de Châteaubriand s'empressait d'offrir à l'empereur de l'eau du Jourdain pour baptiser le roi de Rome, et que l'empereur lui répondait que l'eau de la Seine valait mieux, M. de Châteaubriand ne mettait-il pas l'eau du Jourdain au service de l'usurpation? ne voulait-il pas consacrer l'illégitimité?

On lit dans le *National*:
On annonce que M. de Montalembert doit soulever mardi prochain, devant la chambre des pairs, la question des congrégations religieuses et qu'il reprochera à M. le garde-des-sceaux les engagements qu'il a pris à cet égard devant la chambre des députés.

Les démarches ont été faites auprès de M. de Montalembert pour déterminer à renoncer à cette nouvelle campagne électorale; mais le jeune pair est ardent, il est probable qu'il persistera.

Nouvelles d'Allemagne.

Stuttgart, 7 juin.

À la séance d'avant-hier de la chambre des représentants, le ministre des finances a annoncé à la chambre que l'union monétaire n'ayant pu s'entendre avec les états du Nord de l'Allemagne pour frapper de la monnaie de billon, avait décidé qu'il frapperait des pièces d'un demi-florin, d'un et de deux florins, qu'on retirerait peu à peu de la circulation les écus de billon et qu'on n'en battait pas de nouveaux; quant à la proposition du gouvernement wurtembergeois de battre des écus de 15 kreutzer, l'union monétaire n'y a pas adhéré, la mesure de cette mesure n'étant pas suffisamment démontrée.

La chambre a passé à la discussion du rapport de la commission des douanes et du commerce sur la motion de M. de Schorndorf, et la pétition de tous les propriétaires de filatures de coton sollicitant la protection du gouvernement pour l'industrie indigène. La commission propose de demander au gouvernement d'intervenir au prochain congrès des souverains du Zollverein pour que l'industrie indigène soit efficacement protégée, et surtout pour qu'on augmente le droit d'entrée sur toutes les espèces de fils, et qu'on réforme les droits existants dans ce sens que les droits soient en proportion de la quantité du travail.

En cours de la discussion, M. le ministre de Gartner déclarait avoir consulté des experts sur le tarif des douanes et les changements qu'on désirait y voir introduire et que la chambre approuverait ce qu'il jugerait conforme aux intérêts du pays.

M. de Gartner présenta la motion tendant à prier le gouvernement d'intervenir au prochain congrès, de concert avec les plénipotentiaires d'autres états du Zollverein, pour que le mode de perception de l'octroi sur le Rhin, qui favorise le commerce au détriment du commerce et de l'industrie du Wurtemberg, de la Bavière, du grand-duché de Bade, etc., soit modifié dans un sens plus conforme à l'esprit du traité du Zollverein, de telle manière que les négociants et les industriels des différents états du Zollverein soient placés, relativement à cet octroi, sur le pied d'une parfaite égalité.

Cette motion, ainsi que celle de la commission, ont été adoptées.

Nouvelles et faits divers.

Un nouveau soulèvement des Armées dans quelques districts de l'Albanie a répandu l'alarme parmi les populations chrétiennes. L'agent serbe résidant à Constantinople a annoncé officiellement à la Porte que la population chrétienne de Nissa dans les environs de cette ville était sur le point d'émigrer en masse, parce qu'elle ne veut pas supporter plus longtemps le pouvoir despotique et arbitraire des autorités turques. On est parvenu à étonner que les députés appelés dans la capitale n'ont fait aucune mention de cet état de choses; mais qui connaît le terrain sait fort bien que celui qui y a allusion aurait couru les plus grands dangers, non seulement à Constantinople, mais surtout après son retour dans sa patrie.

Les travaux de fortification d'Alexandrie se poussent toujours avec beaucoup d'activité; 9000 hommes y sont employés chaque jour, ce qui occasionne de grands frais.

Le capital primitif total des actions des chemins de fer allemands par les Sociétés de particuliers, et qui sont entièrement terminés, et en pleine exploitation, est de 58 millions 200,000 thalers, ou 111 millions 438,800 florins.

Ces actions, aux cours auxquels elles se vendaient à la fin du mois dernier, notamment aux bourses de Leipzig, de Francfort-sur-le-Mein, de Hambourg et de Berlin, formaient une valeur de 84 millions 236,870 thalers, ou 180 1/2 millions de florins; c'est-à-dire 45 pour 100 en sus de la somme qu'elles avaient coûté originellement.

Parmi ces chemins de fer, il y en a seulement trois dont les actions soient au-dessous du pair: ce sont ceux du Rhin, de Budweis par Linz à Gemund (Autriche), et le saxo-bavarois; leurs actions sont cotées de 98 à 98 1/2 pour 100. Celles de tous les autres sont beaucoup au-dessus du pair; ainsi, par exemple, les actions du chemin de Nuremberg à Furth (Bavière) valent 320 pour 100; de Berlin à Potsdam, 203 1/2 pour 100; du railway septentrional de l'empereur Ferdinand, 200 1/2 pour 100; de Magdebourg à Leipzig, 183 pour 100; de Berlin à Francfort-sur-l'Oder, 162 1/2 pour 100; de Berlin à Anhalt, 157 pour 100, etc.

Le *Mining Journal* continue à donner des nouvelles de la crise de l'industrie du fer en Angleterre. La baisse assez forte qui était survenue après les prix excessifs et l'exagération des derniers cours, avait paralysé la confiance. Cependant, l'organe de l'industrie anglaise pense qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer à ce point, et que la situation n'est pas aussi mauvaise qu'on la faisait. Aussi les grandes maisons ne vendent pas le fer en barres à moins de 11 liv. et les fontes à 7 liv. 10 sh. par tonne. Cependant, à Newport, plusieurs petites usines indépendantes ont traité pour le fer en barres à 9 liv. 10 sh. et à 5 liv. 5 sh. pour les fontes. Mais un des faits qui pèsent le plus sur les prix, c'est la perturbation qui s'est manifestée, parmi les travailleurs. Si ces troubles continuaient, ils pourraient influencer les cours d'une manière sérieuse.

Les journaux anglais s'occupent presque exclusivement aujourd'hui des détails du bal costumé qui a eu lieu la nuit du 6 juin au palais de Buckingham. Cette fête, par sa magnificence, par l'éclat des costumes, par l'exactitude historique qui présidait au choix de tous et de chacun, par la réunion des personnages augustes qui y assistaient, a presque eu l'importance d'un grand évènement. Les costumes offraient des rapprochements piquants, des contrastes historiques singuliers. Ainsi les fiers descendants des chefs de la rébellion écossaise de 1745, portant le costume de ces martyrs, coudoyaient les descendants des plus fermes soutiens de la maison de Hanovre. Le duc de Wellington, qui portait le costume du duc de Cumberland, le vaincu de Fontenoy, causait affectueusement avec M. Borel de Bretzel, aide-de-camp du duc de Nemours, qui portait l'uniforme d'officier des gardes françaises. En général, les costumes militaires étaient fort disgracieux, ceux surtout des officiers anglais; quelques-uns avaient une tournure grotesque que ne relevait pas la perruque poudrée ni le tricorne des officiers de cavalerie, ni le grand chapeau de grenadier.

Toutes les dames avaient la tête poudrée; quelques-unes, mais un petit nombre, portaient de petits chapeaux à la Pompadour avec une ou deux plumes. La reine avait une robe en drap d'or paré d'or et d'argent, en portaitre rehaussée. Le corsage en drap d'argent, était recouvert de dentelles et de diamans, tous les nœuds et rosettes du costume de S. M. étaient relevés d'un riche diamant. La Reine avait la tête poudrée, sa coiffure était surmontée d'une tiare et d'une couronne en diamans. S. M. avait l'ordre de la Jarretière au bras. Tout le costume de S. M. sortait de manufactures anglaises. La duchesse de Gloucester avait le costume de Marie Leizinska, femme de Louis XV. Les costumes de dames étaient en général d'une grande uniformité, quand à la coupe des robes et quant à la coiffure. C'était le costume Pompadour dans toute son exactitude.

La reine et le prince Albert, accompagnés du duc et de la duchesse de Nemours, des membres de la famille royale, du prince de Linange et du prince Edouard de Saxe-Weimar, ont fait leur entrée à dix heures et demie dans la salle de bal, où S. M. et S. A. R. ont reçu la compagnie. Aussitôt le bal a commencé par une polonaise dansée par la reine et le prince Albert, le duc et la duchesse de Nemours, suivis de tous les invités. La danse s'est étendue dans toute la longueur des appartemens d'état; les quatre orchestres conduits par Collinet, Musard, Weipert et par le chef de la musique de S. M. jouaient à la fois. Les grands officiers de la maison de la reine précédaient Sa Majesté pour tenir le passage libre. S. M. s'est rendue ensuite à la salle du trône, où s'est formé le premier menuet dansé par la reine, le prince George de Cambridge, — la duchesse de Nemours, le prince Albert, — la marquise de Douro, le prince Edouard, — lady Mount Edgemur, le prince de Linange, — la duchesse de Beaufort, lord Leveson, — lady Waterford, le marquis d'Exeter, — lady Sydney, le marquis de Douro.

On a formé encore un second menuet, où la reine a également dansé, après quoi S. M. et les princes et princesses sont retournés à la salle de bal. A minuit un souper a été servi dans la grande salle à manger avec une magnificence toute royale. Le bal s'est terminé par une ancienne contredanse anglaise connue sous le nom de contredanse de sir Roger de Coverley. La plupart des quadrilles avaient été arrangés par Musard sur des airs de vogue dans la période de 1740 à 1750.

Le nombre des invités était de 1,200.

La description des toilettes des dames qui assistaient au bal de la reine n'occupe pas moins de 10 colonnes du *Morning Herald*.

On vient d'inventer, pour le chemin de fer du Havre, une machine très-ingénieuse, destinée à opérer les déblais. Cette machine consiste en un vaste cylindre de 15 mètres de long, auquel sont fixées, d'un côté trois cents pioches, et de l'autre cent petites auges en fer. Ce cylindre est mu par la vapeur, son mouvement de rotation fait agir les pioches, qui creusent la terre, tandis que les auges la reçoivent et la versent dans un wagon-tombereau qui l'élève. Deux de ces wagons sont remplis en trois minutes, et comme chacun contient 25 mètres cubes de terre, il s'ensuit que la nouvelle machine débite 50 mètres cubes de terre en trois minutes.

Indépendamment des nombreux tunnels qu'il doit traverser, le chemin de fer du Havre rencontrera à Barentin, à seize kilomètres environ de Rouen, une montagne assez élevée formée d'un amas de roches, qu'on n'a pu ni creuser ni extraire. Pour franchir cet obstacle on devra faire suivre à la voie de fer une pente très-rapide, et les convois seront remorqués, pour la montée, au moyen d'une machine sédentaire placée au point culminant de la montagne, qui viendra en aide à la locomotive

ordinaire dont l'action serait insuffisante. La descente se fera par le seul effet de la pente, et la machine sédentaire qui aura servi à faire monter le convoi, aidera à le retenir, de peur d'une trop grande vitesse. Cet appareil sera le premier de ce genre essayé en France.

On a calculé à Pétersbourg que dans trois mois à-peu-près les locomotives devront fonctionner sur le chemin de fer entre cette capitale et Moscou. Le quart du chemin, comprenant tout l'espace entre le Neva et le Volchof, sera alors complètement terminé, ainsi que le pont même du Volchof, qu'on vante déjà comme un chef-d'œuvre d'architecture. Les difficultés de la construction de ce railway sont du reste beaucoup plus grandes qu'on ne s'y était attendu. Il n'offre sans doute aucune montagne à percer; mais la nature marécageuse du terrain force presque partout à bâtir sur pilotis.

On parle fréquemment du poisson à dard (l'espadon), et de la force avec laquelle il peut frapper un navire; il n'y a peut-être pas de cas plus extraordinaire que celui dont il est parlé dans un journal des îles Sandwich, l'*Ami (The Friend)*. Dans le printemps de 1842, le navire baleinier américain le *William Penn*, parti des îles Sandwich, et après quelques jours de mer une voie d'eau se déclara. Le navire alla de relâche aux îles de la Société. En le virant, on trouva, à quelques décimètres de la quille, le dard d'un espadon entré à dix pouces et demi dans le côté du navire. Le morceau de ce dard resté au bâtiment, a traversé: 1 pouce de cuivre, 3 pouces de bordage en sapin, 4 pouces de bordage de chêne, 2 1/2 pouces de veilage en chêne, et 1 pouce de bois de pin.

On écrit d'Elseleur, le 31 mai:
Nous venons d'être témoins de deux exemples de combustion en mer, par suite de l'inflammation spontanée des cargaisons. Ces jours derniers, deux navires anglais, chargés de coton américain, ont atteint nos côtes en proie à l'incendie qui s'était déclaré à leur bord. L'un d'eux a été totalement consumé avec sa cargaison; à peine a-t-on eu le temps de sauver l'équipage et quelques objets de peu de valeur. L'autre brûlait encore hier sur notre rade. En accostant la terre, le capitaine s'est aperçu que le feu avait éclaté dans sa cale. Il a fait usage de ses pompes pour arrêter ses progrès, et les secours qui lui ont été fournis lui ont permis de s'en rendre maître; mais toute sa cargaison est avariée.

Le gouvernement bavarois vient de prendre un arrêté qui porte une forte amende contre les médecins qui s'absentent plus de trois jours de leur résidence sans en donner avis aux autorités et sans se faire remplacer auprès de leurs malades.

Un canon monstre, fondu à Liverpool pour le *steamor* de guerre américain le *Princeton*, a été essayé vendredi. Cette formidable pièce d'artillerie lance des boulets de 219 livres et on la charge de 45 livres de poudre. L'effet de la détonation est terrible; on prétend avoir vu le boulet rebondir sur l'eau à une distance de trois milles en mer.

On écrit de Saint-Jean-Pied-de-Port, le 1er juin, à la *Santinelles des Pyrénées*:

Une chasse au sanglier et au chevreuil, qui fera époque dans les souvenirs des plus vieux amateurs de nos contrées, se fait en ce moment sur les frontières d'Espagne.

Mercredi dernier, les plus intrépides chasseurs de Saint-Jean-Pied-de-Port, auxquels étaient venus se joindre quelques Bayonnais, sont partis pour explorer et battre en tous sens le pays, à Valcarlos, Burguette et Roncevaux. Le lendemain ils ont dû se réunir à Orbaiceta, au fameux Cahala, qui, à l'aide de ses piqueurs et de ses chiens, tue le sanglier par un procédé tout nouveau et des plus hardis.

Cet étrange procédé de chasse au sanglier étonne singulièrement les étrangers; il faut réellement l'avoir vu pour y croire. Zabala est un homme d'une force herculéenne et d'une agilité surprenante; quand la bête a été fatiguée par les chiens et les piqueurs, cet intrépide Basque, type moderne de cette antique race de montagnards si renommés par leur courage, saute à califourchon sur le dos du sanglier et lui coupe la gorge d'un coup de son coutelas, avec une adresse qui n'a pas de précédent. Ce procédé a été mis en défaut.

On écrit de Toulouse, 29 mai:
Avant-hier mardi, un orage épouvantable est venu fondre sur la ville. A deux heures moins quelques minutes, un coup de tonnerre a donné le signal d'une pluie diluvienne mêlée de grêlons d'une grosseur prodigieuse, qui a duré vingt-deux minutes, et qui dans ce peu de temps a complètement inondé la ville. Les caves ont été envahies dans beaucoup de quartiers. L'orage paraît s'être heureusement concentré dans un petit rayon, et jusqu'ici nous n'avons entendu parler d'aucun sinistre.

Les demandes en séparation de corps semblent avoir suivi depuis quelque temps, en France, une progression remarquable. Un document emprunté aux statistiques du ministère de la justice nous apprend que pendant l'année 1843, les tribunaux français ont eu à statuer sur 1,077 demandes principales en séparations de corps; l'année 1842 n'en avait donné que 962. Sur les différentes demandes de 1843, 115 ont été formées par les maris, dont 89 par action principale et 25 par action reconventionnelle, et 1,011 ont été formées par les femmes. Parmi les demandes des maris, 49 étaient fondées sur l'adultère de la femme, et parmi les demandes des femmes, 55 étaient fondées sur l'adultère flagrant du mari. Dans l'un comme dans l'autre cas, la moitié à peu près des complices de l'adultère étaient mariés.

Une rencontre effrayante vient d'avoir lieu dans le voisinage de la ville de Mohill (Irlande). Des gens de police étaient à la recherche de quelques coupables, quand ils aperçurent un groupe d'hommes (*molly maguires*) armés dans un champ. Le constable en chef vint chercher un renfort, puis les policiers se rua sur le groupe. Les *molly maguires* firent feu, mais la police leur rendit la pareille, leur tua un homme et en blessa plusieurs. Les *molly maguires* prirent la fuite, la police se poursuivit. La police revint sur le champ de bataille pour enlever le corps mort. Les gens de la campagne, à la tête d'un renfort considérable, reparurent et attaquèrent l'ennemi, reprenant le cadavre de leur camarade et tuant leurs adversaires en fuite. Cette deuxième rencontre fut terrible, car la police, bien moins nombreuse cette fois, fut battue. M. Wevers le magistrat fut lapidé quand il voulut intervenir. Cette déplorable affaire a produit une profonde sensation dans cette partie du comté, et a fort effrayé les habitants.

— *Un Cactus monstre.* — M. Staine, naturaliste voyageur du jardin royal de Kew, près de Londres, vient d'adresser au savant surintendant de cet établissement, le baronnet Hooker, un de ces cactus monstres dont la forme rappelle celle d'un turban et que les amateurs peuvent voir soit au jardin Botanique de Bruxelles, soit dans les serres de M. van der Maelen. Le cactus arrivé à Kew est de ceux qu'on appelle plus spécialement les échinoactes, pour indiquer leur nature de hérissin. M. Hooker a nommé le nouveau venu *Viznaga*, du nom qu'il porte au Mexique. Le nombre de ses côtes est de 44, garnies chacune de 50 faisceaux d'épines rouges au nombre de 4 par chaque faisceau. Sa hauteur, de la surface du sol au sommet, est d'un mètre 45 millimètres; son diamètre de 90 centimètres, son poids hors de terre, est de 350 kilogrammes; il a fallu 14 hommes pour le placer sur le chariot qui devait le transporter à Vera-Cruz.

VARIÉTÉS.

MARINE ESPAGNOLE.

Au début de la guerre que l'Espagne soutint contre la France, en 1703, la marine d'Espagne consistait en 204 bâtiments de toute classe, y compris 76 vaisseaux de ligne, dont 56 en service. Aujourd'hui, cette puissance ne possède que 3 vaisseaux de ligne, le *Soberano*, de 74 canons, à Cadix. Il stationnera à Barcelone durant le séjour de la reine en cette ville. Les deux autres, le *Herol*, de 80, et le *Guerrero*, de 74, sont au Ferrol, en fort piteux état, et coûteraient plus de cent mille livres sterling si on voulait les rendre propres au service. De 6 frégates de la marine espagnole, 3 sont en service, la *Isabel-Secunda* et la *Cortez*, de 44, sur son retour de Manille. Une autre frégate, la *Perla*, a été entièrement réparée au Ferrol; elle est sur le point de mettre à la voile pour Montevideo. La *Villa-de-Bilbao* et la *Maria-Christina*, de 50, sont au Ferrol, et ont besoin de réparations complètes pour pouvoir tenir la mer. Outre ces navires, il y a de petites frégates de 30, des corvettes, *Venus*, *Liberal* et *Luisa-Fernanda*. La première doit se rendre bientôt à *Fernando-Po* et à *Sierra-Leone*, la deuxième est à Cuba, et *Luisa-Fernanda* sera lancée le mois prochain. La marine espagnole contient aussi 7 bricks de 20 canons, le *Jason*, *Patriota*, *Habano* et *Marte*, à la Havane; le *Manzanarès*, au Ferrol, le *Herion*, sur la côte méridionale d'Espagne, et le *Heroc*, au Ferrol. Ce bâtiment doit accompagner la *Perla* à Montevideo. Six bricks plus petits de 6 à 10 canons sont stationnés à la Havane, aux Philippines ou sur les côtes de la Patino.

Le *Alvaro de Bastan* et le *Congreso* de 160 chevaux, l'*Isabel Secunda* de 190 chevaux, et le *Peninsular* et *Andalus*, sont les seuls steamers que possède le gouvernement espagnol. L'*Alvaro de Bastan*, l'*Isabel Secunda* et le *Congreso* sont stationnés à Cuba. Les *Peninsular* et l'*Andalus*, bateaux de passage dans l'origine, furent achetés à une compagnie commerciale; ç'a été une mauvaise affaire. Les ingénieurs des trois steamers nommés en première ligne sont anglais. — Le gouvernement espagnol a l'intention d'accroître cette force insuffisante, en construisant plusieurs frégates et steamers au dehors et au dedans. Une frégate de 36 canons et deux steamers de 450 et de 220 chevaux, dont le dernier en fer, sont sur le chantier en Angleterre. Les deux steamers coûteront 120,000 livres sterling et seront terminés vers la fin de juin. Un autre steamer de 220 chevaux est en voie de construction au port du Passage. On doit construire, en outre, une frégate, quelques bricks et un petit steamer au Ferrol, à Carthagène et à Carraca.

IMPRESSION ANASTATIQUE.

L'impression anastatique est l'*anastasis*, le transport de la copie d'une feuille de papier imprimée sur une autre, opération qui, par un procédé décrit, peut se faire jusqu'à un nombre de copies indéfini. Le secret de l'impression anastatique s'explique par quelques propriétés connues des matériaux employés. Ainsi: l'eau attire l'eau et l'huile attire l'huile, quoique l'un et l'autre se repoussent mutuellement. Les métaux sont plus facilement humectés d'huile que d'eau; mais ils sont rapidement imprégnés d'une faible solution de gomme; et finalement, cette propriété d'être humectée par l'eau s'augmente beaucoup par l'acide phosphorique. A ces propriétés de l'huile, de l'eau et des métaux, il faut ajouter, comme un des principes de l'impression anastatique: la promptitude avec laquelle une partie de l'huile de tout livre récemment imprimé, de toute gravure récemment gravée, peut se transférer par la pression à toute surface polie posée dessous. Si, par exemple, un coin de journal est fixé sur une feuille de papier blanc et qui pressé ou frotté avec un contenu à couper les feuillets, on verra distinctement les lettres en revers sur le papier. Cet effet est connu des relieurs, et le lecteur n'a pu remarquer aussi, surtout dans des livres reliés immédiatement après leur publication, des pages entières défigurées par le transport ou dépôt de l'encre à la page opposée. Telles étant les propriétés des matières employées dans l'impression anastatique, le procédé est simple. Le papier imprimé, écriture ou gravure, est d'abord mouillé avec une solution d'acide nitrique et pris fortement pressé par le moyen d'un couteau sur une plaque de zinc parfaitement polie. L'acide nitrique, la partie non imprimée du papier est saturée grâce le métal, et la portion imprimée se détache dessus de la manière déjà décrite, de sorte que la surface du zinc en présente une copie complète à revers. Les principes exposés tout à l'heure opèrent alors. La plaque de zinc, ainsi préparée, est lavée avec une solution de gomme dans de l'acide phosphorique. Ce liquide est attiré par la surface gravée qu'il humecte librement, tandis qu'il est repoussé par l'huile de l'encre avec laquelle on a recouvert l'écriture ou le dessin. Un rouleau de cuir couverte de laine est passé alors sur la plaque, et c'est son effet contraire qui a lieu. La répulsion entre l'encre huileuse et la surface humectée sur laquelle passe le rouleau prévient toute souillure des parties non figurées de la plaque de zinc, tandis que l'attraction entre l'huile et l'huile fait que l'encre se distribue sur les parties imprimées. Dans cet état, la plaque anastatique est complète, et les impressions en sont détachées par le procédé lithographique ordinaire. Lorsqu'il s'agit d'appliquer le procédé anastatique à des originaux très-anonymes qui ne peuvent pas facilement leur encre par l'effet de la pression, on a recours à un expédient. La page ou la gravure est trempée dans une solution de potasse d'abord, et puis d'a-

cide tartarique; ce qui produit une diffusion parfaite de menus cristaux de bitartrate de potasse à travers le tissu de la partie non imprimée du papier. Comme ce sel résiste à l'huile, le rouleau peut passer sur la surface sans transférer aucun de ses contenus, excepté aux parties imprimées. La tartre est alors enlevée du papier au moyen d'un lavage, et l'opération a lieu comme ci-dessus, en commençant par mouiller le papier avec l'acide nitrique.

ANECDOTE ORIENTALE.

De toutes les choses immuables qui abondent en Orient, la plus immuable est évidemment la pénurie financière de ses nombreux gouvernements. Les Mille et une Nuits nous disent bien qu'à une époque reculée les sultans, les pachas et les shahs, à l'instar des empereurs romains, faisaient ferrer leurs chevaux d'argent, buvaient des perles en dissolution, et étoilaient de diamant le front de leurs éléphants; de nos jours encore, il peut arriver parfois qu'un avaré auguste mette de côté trois ou quatre années de revenus et parvienne, à force de confiscations, d'empoisonnements, d'empalements, à amasser de quoi dorer la coupole d'une mosquée ou la baignoire d'une almée; mais ce sont toutes choses infiniment rares et presque fabuleuses. On dira, après tout, que ces descendants du soleil ou de la lune peuvent bien se passer d'un trésor composé de doubloons, de piastres ou de sous parisis, alors qu'ils possèdent voilés sous l'ombre mystérieuse des palmiers, caressés par les brises lascives d'Ispahan ou de Stamboul, ce trésor vivant qu'on appelle un sérail; on dira que les dents d'une pèri valent bien les perles d'un bijoutier, et les diamans noirs de leurs yeux des coupons de rente 5 p. c.; mais, au fond et dans un ordre de faits moins artistiques, il demeure avéré qu'après la cervelle d'un fat et la machine pneumatique, ce qui représente le mieux le vide, c'est la caisse d'un prince d'Orient. Comme on pourrait ne pas nous croire sur parole, nous allons citer deux faits parfaitement historiques et prouvés; l'un est d'hier, et, comme dirait la réclame, — palpitant d'actualité; — l'autre est au contraire, un peu ancien, et n'en vaut que mieux.

En 1842, le souverain de Perse eut la fantaisie d'envoyer à Constantinople un ambassadeur extraordinaire, qui fut Mirza Jassir khan. Se confiant dans cette vieille maxime qui légue à la Providence le soin de nourrir la nature entière y compris les diplomates, le shah n'avait que faiblement garni l'escarcelle de son envoyé. Si bien que ledit envoyé se trouva bientôt réduit aux expédients des fils de famille. Il vendit ses anneaux, ses colliers, son narghilé aux flancs ciselés; il fit plus, il mit en gage les diamans donnés par son maître; s'il eût vécu dans certains pays d'Europe, il eût pu y ajouter ses femmes; mais cela ne suffit pas encore, et le désespoir allait le gagner lorsqu'il s'adressa à un honnête vizir qui lui prêta de quoi vivre jusqu'à la fin de son ambassade. Ce vizir était un vrai croyant, une âme charitable et apparemment aussi rare en Turquie qu'en pays chrétien. Car voici ce qui était arrivé à un autre ambassadeur faute d'un prêteur obligé.

En 1747, sous le règne de Mahmoud Ier, entré à Constantinople un cortège imposant de deux cents individus, tous richement vêtus, éblouissants de pierreries et composant l'ambassade mingrélienne. Comme il est d'usage pour toutes les missions d'Orient, l'hospitalité turque fêta généreusement l'arrivée de ces hôtes, et le trésor du sultan fit face à toutes leurs dépenses. Chaque jour le riz, le pain, les épices affluèrent effectivement dans la demeure des Mingréliens, et semblaient intarissables comme l'huile de la sainte ampoule; le sultan était de bonne humeur ainsi que sa caisse. Mais par malheur les négociations traînèrent en longueur, ce qui donna aux finances impériales le temps de s'épuiser, et à l'ambassadeur mingrélien l'occasion de réfléchir sur sa triste position. Les largesses de la Porte s'étant arrêtées et ne trouvant personne à qui emprunter, il imagina le procédé de leurs appointements. Il s'entendit avec un marchand d'esclaves et lui vendit en détail tous les employés de son ambassade; l'histoire dit bien qu'ils étaient un peu maigres; mais on parvint néanmoins à les écouler peu à peu, les vendus servant à faire subsister ceux qui étaient à vendre. Les choses en étaient là, lorsqu'un jour sir J. Porter, alors ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, se rendit auprès du plénipotentiaire de Mingrèce pour y déterminer les clauses d'une convention entre les deux pays. Les préliminaires établis et les bases de l'arrangement adoptées par les deux ambassadeurs; sir J. Porter dit: « Nous pouvons laisser maintenant à nos secrétaires le soin de rédiger et de compléter le traité. — Très-bien, répondit l'autre; il y a cependant un petit obstacle. — Quel obstacle? s'écria l'Anglais; nous sommes d'accord, il faudra bien que nos signatures le soient. — Oui, cela est très-vrai; mais vous parlez de secrétaire, et j'ai vendu la nuit dernière le seul qui me restait. » S. J. Porter se retira convaincu devant un argument aussi oriental qu'original.

STATISTIQUE DES PROPRIÉTÉS EN ANGLETERRE.

Nous extrayons d'un rapport soumis au parlement sur une motion de M. William les chiffres suivants qui nous indiquent le revenu annuel de toutes les propriétés de l'Angleterre et du pays de Galles soumises à l'*income-tax* et à la *property-tax*. En somme ce revenu donne un chiffre total de 85,802,735 liv. st. qui se subdivisent ainsi: terres, 40,167,038 liv. st. (près de la moitié du revenu total); maisons, 35,556,399 liv. st.; dîmes, 1,960,330 liv. st.; fermes, 152,216 liv. st.; carrières, 207,009 liv. st.; mines, 1,003,794 liv. st.; forges et fonderies, 412,022 liv. st.; pêcheries, 41,104 liv. st.; canaux, 1,229,202 liv. st.; railways, 2,417,609 liv. st.; enfin pour une série d'autres propriétés moins importantes, 1,785,955 liv. st. — Pour l'Ecosse, le revenu total s'élève à 9,181,783 liv. st., subdivisés ainsi: terres, 5,586,527 liv. st.; maisons, 2,919,338 liv. st.; carrières, 38,474 liv. st.; mines, 177,592 liv. st.; forges et fonderies, 147,212 liv. st.; pêcheries, 47,809 liv. st.; canaux, 77,891 liv. st.; railways, 181,333 liv. st.; enfin 210,381 liv. st. sont produits par d'autres propriétés de moindre valeur.

STATISTIQUE. — ARTISTES ÉTRANGERS ET NATIONAUX A ROME.

Un travail fait récemment sur les artistes étrangers et nationaux qui se trouvent réunis en ce moment à Rome dans l'étude des grands maîtres, répartit et groupe cette jeune population de la manière suivante. Sur 404 étrangers, 300 sont peintres; 58, sculpteurs; 39, architectes et 7, graveurs. Relativement à la nationalité, on a trouvé 158 Allemands, 25 Français, 35 Anglais, 17 Russes, 7 Polonais, 15 Suédois et Norvégiens, 31 Danois, 19

Belges, 5 Hollandais, 11 Hongrois, 15 Espagnols, 7 Portugais, 14 Américains; 44 n'ont pu être classés. Quant aux artistes nationaux, ils s'élevaient à 542, non compris 2,000 mosaïstes. On voit, les appelés sont en grand nombre, mais les artistes sont rares et la gloire plus difficile que jamais.

Théâtre-Royal-Français.

Judi 12 juin 1845. (Représentation n.° 13.)

PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE Mlle BOUVARD

La Favorite,

opéra en quatre actes, paroles de Scribe, musique de Donizetti. Mlle BOUVARD remplira le rôle de Léonor.

Nota. L'administration vient de traiter avec Mlle Bouvard, pour des représentations seulement, en attendant l'arrivée de la chanteuse fatone.

Danse.

Au 2^e acte: PAS DE DEUX, dansé par M. et Mad. Lucien Bladon. On commencera à SEPT heures.

ANNONCES

AVIS.

Une PERSONNE du sexe Masculin, qui a servi pendant plusieurs années des premières Maisons d'Amsterdam, et qui peut fournir les attestations sous tous les rapports, demande une place de *Dome*. S'adresser au Bureau du Journal de La Haye.

Cours des Fonds Publics

Bourse d'Amsterdam du 10 Juin

	Int.	9 juin.	OUVERT.
Dette active	2 1/2	63 1/2	63 1/2
Dito dito	3	—	77 1/2
Dito en liquidation	3	—	—
Dito dito	4	—	100
Dito des Indes	4	—	99 1/2
Syndicat	4 1/2	—	100
Dito	3 1/2	—	93 1/2
Société de Commerce	4 1/2	153 1/2	153 1/2
Act. du lac de Harlem	5	—	—
Chemin de fer du Rhin	4 1/2	—	112 1/2
Act. du Chemin de fer Holland.	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 18165	—	—	108 1/2
Dito dito 1828 & 18295	—	—	—
Inscript. au Grand Livre	6	—	—
Certificats au dito	6	—	74 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1833 5	5	—	100 1/2
Emprunt de 1840	4	—	93 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	92 1/2
Passive	5	—	7 1/2
Dette différée à Paris	—	—	—
Différé	—	—	—
Ardoins	5	—	25 1/2
Dito	3	41 1/2	40 1/2
Coupons Ardoins	—	—	25 1/2
Obligations Goll. & Comp.	5	—	—
Dito métalliques	5	—	111 1/2
Dito dito	3	—	—
Inscriptions au Grand-Livre	2	—	—
Actions 1836	—	—	—
Emprunt à Londres 1839	—	—	91 1/2
Id. id. 1813	—	—	92 1/2
Obligations à Londres	2 1/2	—	67 1/2

Les fonds hollandais se sont bien soutenus. La baisse en fonds espagnols a continué aujourd'hui. Quelques considérables se sont opérées en ardoins indéterminés et en ardoins, par suite de nouvelles arrivées par pigeons. Cours de l'argent: Prêt à garantie 3 1/2 %; 100 fl. à 4 %; escompte Derniers prix à 5 heures: 2 1/2 % 63 1/2; Société de Commerce d'Ardoins 24 1/2.

Bourse de Paris du 9 Juin.

	Int.	8 juin.	OUVERT.
Cinq pour cent	—	—	122 1/2
Trois pour cent	—	—	78 1/2
Emprunt Ardoins	—	—	30 1/2
Anc. différée	—	—	—
Nouv. dito	—	—	—
Passive	—	—	—
Certificats Falcónet	2 1/2	—	—
Dette active	2 1/2	—	—
Dette active	3	—	—
Dito	—	—	—
(Banque belge)	—	—	—
Obligations de la Banque	—	—	—

Période d'Été.

CHEMINS DE FER HOLLANDAIS ET BELGES

Heures de départ et d'arrivée de La Haye à Arnhem par Amsterdam et Utrecht.

Départ DE LA HAYE	Départ DE HAREM	Arrivée A. AMSTERD.	Départ D'AMSTERD.	Départ DE HAREM	Départ DE LA HAYE
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
7 00	8 33	9 3	10 15	11 30	12 15
9 45	11 18	12 8	1 0	2 15	3 0
12 35	2 8	2 30	4 40	5 55	7 0
4 15	5 48	6 16	7 30	8 45	10 0
7 45	9 18	9 47	—	—	—

Heures de départ et d'arrivée d'Arnhem à La Haye par Utrecht et Amsterdam.

Départ D'ARNHEM	Départ D'UTRECHT	Arrivée A. AMSTERD.	Départ D'AMSTERD.	Départ DE HAREM	Départ DE LA HAYE
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
—	—	—	7 15	7 50	8 35
6 15	7 36	8 02	10 00	10 35	11 20
—	—	—	1 00	1 35	2 20
11 15	12 36	1 56	4 30	5 5	6 20
4 20	6 00	7 00	8 00	9 15	10 30
—	9 00	10 0	—	—	—

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, 100